

SCOT DU GRAND ROVALTAIN

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE • ARDÈCHE • DRÔME
ROMANS • VALENCE • TAIN

N°	022042
10 AVR. 2017	
DESTINATAIRES	
ORIGINAL	COPIES
MP	FV PB

Monsieur le Maire
Mairie
26750 CHATEAUNEUF-SUR-ISERE

A l'attention de M. Frédéric VASSY

Rovaltain, le 6 - AVR. 2017

Nos réf : LB/OB - MD - 19

Objet : Avis sur le projet de modification n°4 du PLU de Châteauneuf-sur-Isère

Monsieur le Maire,

Vous nous avez fait part du projet de modification n°4 du PLU de votre commune et nous vous en remercions.

Après examen par les services du Syndicat mixte, votre dossier n'appelle pas de remarques de notre part.

Nous attirons toutefois votre attention sur le grand nombre de bâtiments, près d'une soixantaine, en zone agricole et naturelle pour lesquels vous autoriserez le changement de destination. Au regard du SCOT, la moitié de ces bâtiments seront pris en compte dans votre objectif de production de logements.

Par ailleurs, les modifications de phasage sur la zone de Beauregard concernent une surface de foncier d'activités importante. A elles seules, les zones 2AUoe, 2AUoe1 et 3AUoe atteignent 26 hectares. Nous vous rappelons que le SCOT prévoit à l'horizon 2025 une consommation de 15 de foncier d'activités, sur ce secteur concernant à la fois Beauregard et le sud de la ZI de Bourg-de-Péage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

Lionel BRARD

Président

